



Séance du Conseil général du 7 octobre 2025

DECISIONS

Lors de la séance du 7 octobre 2025, un règlement a été présenté pour approbation au Conseil général qui a également pris connaissance du projet de valorisation de la Reraise.

Règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value

La loi cantonale relative à la taxe sur la plus-value est déjà en vigueur depuis 2018 avec une modification en 2023. Elle porte sur la plus-value réalisée par un propriétaire suite à la modification d'une zone. Cette taxe est incitative, elle sert à lutter contre la thésaurisation des terrains.

Elle est perçue par le canton à hauteur de 20% de la plus-value. Depuis 2024, une redistribution d'une part aux communes est possible si la commune possède un règlement. La part redistribuée ne peut excéder 25% de la taxe cantonale, ce qui correspond à 5% de la plus-value.

Les trois situations soumises à la taxe sont une mise en zone (par exemple de zone agricole à zone à bâtir), un changement d'affectation (par exemple de zone d'activité à zone à faible densité) et un indice brut d'utilisation du sol (IBUS) revu à la hausse, qui augmente la possibilité de construire sur un terrain.

La part communale de la taxe permettra de financer :

- les études concernant l'aménagement du territoire ;
- l'aménagement d'espaces publics, d'espaces verts et de loisirs ou itinéraires de mobilité douce;
- l'organisation de concours et les mandats d'étude parallèle ;
- l'acquisition de terrains par droit d'emption légal ;
- les indemnités pour cause d'expropriation matérielle découlant d'une mesure d'aménagement ;
- d'autres mesures d'aménagement réalisées par des tiers.

L'introduction de ce règlement permet ainsi à la commune de récupérer la part qui lui est due par le canton.

Le Conseil général a approuvé le règlement relatif à la taxe communale sur la plus-value à l'unanimité des 28 membres présents.

Présentation du projet de valorisation de la Reraise 10

Mme Elisabeth Sapin, ancienne Syndique décédée en 2023, a désigné la commune d'Attalens héritière de sa succession, principalement constituée d'une propriété au Chemin de la Reraise 10.

Madame Sapin a défini dans son testament que les biens hérités par la commune sont destinés à créer un « Fonds de la famille », qui a pour but de procurer une aide ponctuelle et directe à des familles ou affecter, en partie, le produit de la succession aux services d'accueil de la petite enfance de la commune d'Attalens.

L'immeuble hérité est constitué d'une parcelle de 1'402 m² et d'une villa de 158 m² construite en 1975 et estimé à CHF 1'161'000.-.

Les modalités d'utilisation du « Fonds de la famille » souhaité par Madame Sapin sont définies dans le règlement « Fonds de la famille » approuvé par le Conseil général le 25 mars 2025.

Objectifs

La valorisation de la propriété de la Reraise 10 a pour objectif d'alimenter de façon pérenne le « Fonds de la famille ». Les besoins annuels ont été estimés à environ CHF 40'000.- auxquels s'ajouteraient des soutiens ponctuels à des projets en lien avec l'accueil de la petite enfance.

Variantes

Le Conseil communal a étudié plusieurs variantes pour finalement en retenir deux. L'une consiste en la vente en l'état de la maison, l'autre en la démolition-reconstruction pour la location. Des estimations et études de faisabilité ont été faites pour affiner ces variantes.

Choix de la variante

Suite au développement des variantes, le Conseil communal s'est prononcé en faveur de la variante « Démolition - reconstruction pour location au prix du marché ».

En effet, malgré la charge de travail liée au développement du projet puis à son fonctionnement, cette variante permet de :

- valoriser financièrement le bien hérité à long terme
- conserver cet objet en propriété de la commune
- maîtriser son impact dans le quartier (développement modéré de la parcelle).

Le projet prévoit l'aménagement de 5 appartements répartis dans 2 habitations individuelles. L'étape suivante consistera en une demande de crédit d'étude au Conseil général pour une concrétisation du projet à l'horizon 2027- 29.



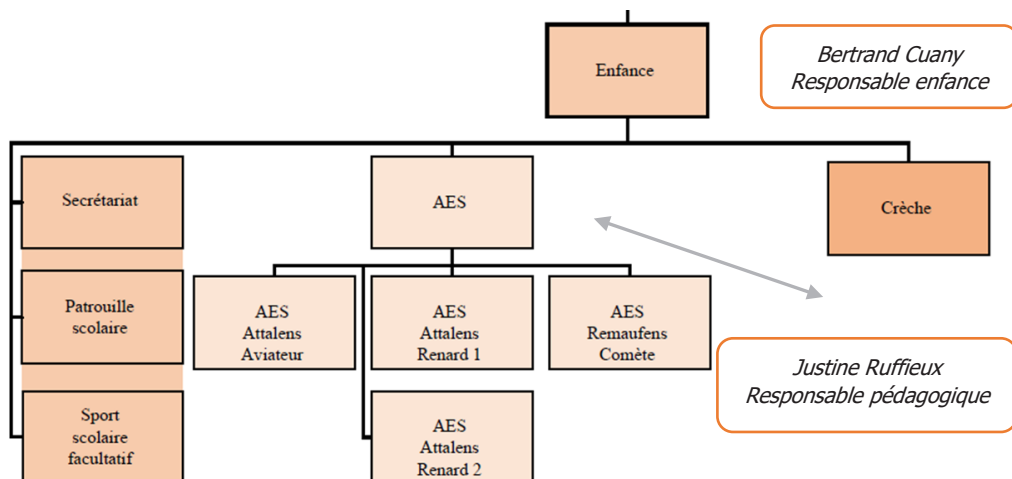
Organisation du service

ENFANCE

Ces dernières années, le nombre d'enfants accueillis à la crèche Les Petits Lions et l'accueil extrascolaire (AES) a largement augmenté. La capacité de la crèche est passée de 24 à 36 puis à 40 places l'année dernière et l'AES de 200 à 380 enfants. Le cercle scolaire accueille plus de 600 enfants. Leur nombre augmente également chaque année.

Le nombre de situations complexes a lui aussi fortement augmenté. Le nombre d'enfants avec des besoins spécifiques croît chaque année avec des contraintes toujours plus pointues en matière d'accompagnement pédagogique ou de tolérances alimentaires. Les parents ont également plus d'attentes alors que leur contribution à l'éducation des enfants en société a tendance à diminuer.

Organisation depuis le 1^{er} août 2025



Dans ce contexte, une optimisation de l'organisation de l'AES, de la crèche et de l'école a été étudiée. Le poste de direction a été scindé en deux, avec d'une part, l'engagement de Bertrand Cuany, comme responsable du service de l'enfance, qui chapeaute la gestion de l'AES et de la crèche, auxquelles s'ajoutent des tâches scolaires de compétence communale comme le secrétariat de l'école, la patrouille scolaire et le sport facultatif jusqu'alors effectuées par la direction du cercle scolaire. D'autre part, l'AES a été renforcé avec l'engagement de Justine Ruffieux comme responsable pédagogique.

Objectifs

Les principaux objectifs de cette réorganisation sont les suivants :

- permettre à la direction de s'engager sur des thèmes plus stratégiques, optimiser le fonctionnement et le suivi financier, accompagner activement le développement du projet « Cœur village », prendre en compte les thématiques communales du cercle scolaire, améliorer l'encadrement pédagogique de l'AES ;
- assurer un fonctionnement efficace en lien avec le nouveau bâtiment crèche/AES dont l'encadrement organisationnel et pédagogique et le fonctionnement flexible des équipes ;
- soutenir les équipes avec un accompagnement socio-éducatif, hors du cadre scolaire, apporter un soutien lors de situations difficiles ou d'enfants ayant des comportements nécessitant une prise en charge adaptée ;
- Tenir compte de l'évolution du personnel.



Personnel communal

ARRIVEE



**BERTRAND
CUANY**

Responsable

Service de
l'enfance

l'enfance et de la jeunesse à Fribourg. Mon travail a consisté à évaluer des projets de création de crèche et d'accueil extrascolaire (AES), puis à délivrer les autorisations d'exploitation et enfin à en surveiller l'activité. J'ai quitté ce poste en été 2023 et jusqu'en juillet 2025 j'ai été papa au foyer ce qui m'a permis notamment de réaliser des travaux de rénovation dans notre habitation.

Ma nouvelle fonction

Depuis le 1er août 2025, je suis le chef du service de l'enfance de la commune à 80 %. J'assure la direction administrative et stratégique de la crèche Les Petits Lions et de l'AES du cercle scolaire, soit environ 40 personnes. J'ai aussi pour mission de mener à bien la transition de la crèche et de l'AES vers le bâtiment *Cœur du village*, et réfléchir au développement d'une politique de la petite enfance.

Mes passions

J'aime par-dessus tout sortir faire du vélo de route, c'est un véritable sas de décompression, tout comme les activités manuelles ! J'apprécie aussi la randonnée et l'escalade. Mais le plus important, c'est d'être entouré de ma famille et de ma chienne golden retriever Molly.

Mon origine

Je suis né en 1980 et j'ai grandi dans le canton de Vaud dans le village de Thierrens où j'ai également suivi ma scolarité obligatoire. Je vis à Villarimboud en Glâne dans la ferme de la famille de ma conjointe. Nous y vivons avec nos deux enfants âgés de 14 et 11 ans.

Ma trajectoire professionnelle

J'ai suivi un apprentissage d'employé de commerce à l'office des poursuites de Moudon. Puis j'ai travaillé quelques années dans ce domaine. En 2006 j'ai débuté des études à la Haute école de travail social à Givisiez où j'ai obtenu un bachelor en travail social. J'ai ensuite travaillé trois ans comme assistant social dans le désendettement.

En 2013, j'ai été engagé comme intervenant en protection de l'enfant au Service de



Personnel communal

ARRIVEE



JUSTINE RUFFIEUX

Responsable
pédagogique

Accueil
extrascolaire

Mon origine

Je suis née en 1993 dans le canton de Fribourg, à Siviriez, où j'ai fait toute ma scolarité et où je vis encore aujourd'hui.

Ma trajectoire professionnelle

Après ma formation à la Haute école pédagogique, j'ai enseigné pendant huit ans à l'école primaire, un métier que j'ai beaucoup apprécié, mais dans lequel j'ai fini par ressentir un besoin de changement.

J'ai alors démissionné et rejoint l'association Pro Junior Fribourg, où j'ai travaillé pendant deux ans comme cheffe d'un projet pilote pour la promotion de la santé mentale des

jeunes. En parallèle, j'ai commencé une formation (CAS) en gestion d'équipe et de projet.

Ma nouvelle fonction

Ce nouveau poste me correspond bien, car il me permet de rester dans le domaine de l'éducation. J'avais envie de découvrir un autre univers professionnel, qui me permette d'utiliser les outils acquis dans la gestion d'équipe et la conduite de projets.

Ce travail fait aussi écho à mon engagement comme conseillère générale à Siviriez. Je connais bien le fonctionnement d'une commune, et j'apprécie cette échelle d'activités où l'on voit concrètement l'impact de ce que l'on met en place. J'ai l'impression de réunir plusieurs facettes de mon parcours, et ça me motive beaucoup.

Mes passions

Dans ma vie personnelle, j'ai besoin de bouger. J'adore la danse, le ski, la course, la randonnée, le yoga... tout ce qui me permet d'être active et de me sentir bien. Le mouvement m'apporte à la fois énergie et sérénité. Et bien sûr, passer du temps avec mes proches est quelque chose de très important pour moi.



Rabais communal sur les abonnements

SAISON THEATRALE HUMOUR EN VEVEYSE

La collaboration entre la commune d'Attalens et l'association ViviProd, organisatrice de la saison théâtrale Humour en Veveyse, se poursuit selon une nouvelle formule.

Jusqu'à la fin décembre 2025, la commune d'Attalens octroie dans les limites disponibles un rabais de 20% aux habitants d'Attalens qui achètent un abonnement pour les six spectacles 2026. L'abonnement adulte passe ainsi de CHF 170.- à CHF 136.- et l'abonnement AVS de CHF 140.- à CHF 112.-

Pour en bénéficier, il suffit de venir acheter votre abonnement à l'administration communale avec une pièce d'identité durant les heures d'ouverture. Vous n'avez ensuite plus qu'à vous présenter le jour j à la caisse avec votre abonnement.

Pour plus d'informations sur les spectacles proposés, nous vous invitons à consulter le site <https://monbillet.ch/humour-en-veveyse>





Développement durable

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LE BATIMENT EDILITAIRE

134 panneaux solaires, soit une surface de 270 m², ont été installés sur le toit du bâtiment édilitaire. La puissance installée est de 50 kW.



En 2026, une communauté solaire devrait voir le jour sans que les différents bâtiments communaux ne doivent être directement reliés.

La production de tous les bâtiments équipés de panneaux solaires pourra être additionnée et consommée par les bâtiments communaux.



Développement durable

POUBELLES DE TRI SELECTIF



Le tri devient un jeu d'enfant avec les poubelles de tri sélectif installées, par exemple, à la place des Portalottes. Vous en faites d'ailleurs bon usage.

Nous rappelons cependant qu'elles ne doivent pas être confondues avec la déchetterie : ces poubelles servent à recycler vos déchets lorsque vous êtes en déplacement.

Quant à vos déchets ménagers, ils doivent être déposés dans les sacs-poubelle officiels de la commune d'Attalens de

couleur verte et déposés aux points de collecte officiels.

Nous rappelons que tout contrevenant au règlement communal sur les déchets est passible d'une amende allant de CHF 20.- à CHF 1'000.- selon la gravité de l'infraction.



Prestations complémentaires pour familles

SOUTIEN FINANCIER

Le 1^{er} janvier 2026 les prestations complémentaires (PC) pour les familles entrent en vigueur dans le canton de Fribourg. C'est quoi les PC familles ? Il s'agit d'une aide financière créée pour soutenir les familles fribourgeoises dans le besoin.

Qui peut en bénéficier ?

Vous pouvez prétendre aux PC familles si vous remplissez les conditions suivantes :

- Vous habitez dans le canton de Fribourg depuis au moins un an ;
- Vous vivez durablement avec un ou plusieurs enfants de moins de 12 ans ;
- Les dépenses reconnues nécessaires de votre famille sont plus élevées que vos revenus déterminants.



Comment faire la demande ?

1. Remplissez le formulaire officiel disponible sur ecasfr.ch
2. Joignez les documents requis (fiches salaire, contrat bail, relevés bancaires, etc.)
3. Envoyez-les à : Caisse cantonale de compensation AVS, Impasse de la Colline 1, CP, 1762 Givisiez, 026 426 79 00



Recherche bénévoles

LUDOTHEQUE

La ludothèque d'Attalens recherche des bénévoles. Ouverte le lundi de 15h à 18h (sauf vacances scolaires), la ludothèque aimerait renforcer son équipe.

La ludothèque est une association qui prête des jeux divers s'adressant tant aux enfants qu'aux adultes de la région.



En rejoignant notre équipe sympathique de 6 ludothécaires, vous assurerez une permanence environ une fois par mois, vous participerez aux séances de comité 3-4 fois par année et dans la mesure de vos disponibilités aux diverses manifestations telles que soirées jeux, animation au passeport vacances, etc...

Pour plus de renseignements, contactez la présidente Norma Savoy au 079 584 55 28.



Enfance

CAFE PARENTS-ENFANTS

L'association « Education familiale » propose des cafés parents-enfants à Attalens.

Un espace pour vivre des moments de jeux avec les enfants et leurs parents/accompagnant.e.s, en présence d'un.e collaborateur.trice de l'Éducation Familiale, avec la possibilité de partager autour d'un café - goûter toutes les questions concernant l'éducation des enfants.

Dates mercredi 9h à 11h : 28.01 ; 25.02 ; 18.03 ; 22.04 ; 20.05 ; 17.06 ; 08.07

Lieu salle AES, bâtiment L'Aviateur, école d'Attalens, rue de l'Eglise 26

Informations : 026 321 48 70, contact@educationfamiliale.ch, www.educationfamiliale.ch



Concours

IVEVEYSE



Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

Recevez les dernières informations régionales grâce à **iVeveyse** !



Rempportez des prix de votre région !

Téléchargez l'application iVeveyse & participez au quiz !

Tentez de gagner l'un des nombreux prix* mis en jeu.



App Store  Google Play 

* Billets de spectacles, entrées au cinéma, journées de ski, activités en plein air, et bien d'autres encore !